

RAPPORT DE GESTION

2019

POINTS FORTS ILLUSTRÉS



CHIFFRES-CLÉ

Etat au 31 décembre 2019

21'767

habitants enregistrés
dont 3'789 jeunes de - de 16 ans



60 % de Suisses



133 NATIONALITÉS DIFFÉRENTES

Nombre de visiteurs

- Musée du Léman 23'407
- Château de Nyon 22'130
- Musée romain 13'025

Total 58'562

MUSÉES

51% Taux de recyclage
des déchets
collectés



294 kg par habitants
(sacs taxés)

63'773 ENTRÉES
à la déchèterie



40 préavis
et rapports

déposés par la Municipalité
auprès du Conseil communal

100 réceptions
officielles

1'855 jours de
manifestations

349

Emplois
équivalent
plein temps

à l'Administration communale

267 auxiliaires
47 apprentis
1 maturante

82'900

CHF de soutien
à **34** associations
culturelles et artistes

PERMIS DE **74**
CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

79 MISES
À L'ENQUÊTE

NOUVEAUX
LOGEMENTS **59**

500 subventions
mobilité

octroyées aux habitants de Nyon

4'200

places de stationnement
dont

3'140

au centre-ville



TOURISME 76'039 nuitées (+3%)
8 hôtels actifs
245 chambres
464 lits



Les **6**
FESTIVALS
ont attiré
324'800
spectateurs

54 Sociétés
sportives

7'800 membres
Total des subventions
pour le sport: **617'500.-**

INTRODUCTION

La Municipalité de Nyon a le plaisir de vous présenter les points forts illustrés de son Rapport de gestion 2019, reflets de ses actions et des activités des services communaux. Elle saisit l'occasion de ce coup de projecteur sur certaines des réalisations de la Ville pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, les membres du Conseil communal ainsi que tous les acteurs des milieux économique, social, sportif et culturel. Par vos efforts et votre engagement, vous participez grandement à la notoriété et à l'essor de Nyon, et en faites un lieu où il fait particulièrement bon vivre.



De g. à dr.: Claude Uldry, Roxane Faraut Linares, Fabienne Freymond Cantone, Pierre-François Umiglia (Secrétaire municipal), Daniel Rossellat (Syndic), Stéphanie Schmutz, Maurice Gay et Vincent Hacker. Photo : la nouvelle salle de spectacles en cours de construction à l'Usine à Gaz.

BIENTÔT 22'000 HABITANTS

La croissance démographique de Nyon se poursuit. Alors que la ville comptait 15'000 habitants en 1995 et 20'000 en 2014, leur nombre était de 21'767 au 31 décembre 2019 (+528). Nyon occupe toujours la quatrième place du canton en termes de population résidente permanente. Les trois villes les plus peuplées restent Lausanne avec 139'726 habitants, Yverdon-les-Bains (30'189) et Montreux (26'065). Comme en 2019, le district de Nyon est celui qui gagne le plus d'habitants: +1'094 pour un total de 101'855. La population résidente permanente dans le canton de Vaud s'établit à 806'088 personnes (+5'900).

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DEUX RÉFÉRENDUMS

Acceptée en novembre 2018 par la majorité du Conseil communal, mais combattue par voie de référendum par les trois partis de droite (PLR, UDC et Vert'libéraux), la hausse de 4 points d'impôt a été rejetée le 17 mars par 73,67% des votants (4'546 non, 1'625 oui). Cette mesure était principalement destinée à amortir les effets négatifs de la réforme vaudoise de la fiscalité des entreprises (RIE III) et de la péréquation cantonale sur les finances nyonnaises (à Nyon, la moitié des recettes fiscales part au Canton).

Le taux d'imposition est donc resté à 61%, l'un des plus bas des villes vaudoises, bien en-deçà de la moyenne cantonale de 68%. La Municipalité a pris acte de ce scrutin avec regret tout en comprenant la motivation des citoyens-nes qui ne souhaitent

40 PRÉAVIS ET RAPPORTS DÉPOSÉS EN 2019

La Municipalité a déposé 40 préavis et rapports au Conseil communal contre 57 en 2018. Cette diminution s'explique notamment par une priorisation sévère des investissements. Parmi les préavis adoptés, relevons notamment:

- la deuxième étape de la politique Objectif Logement avec le lancement de différentes mesures et l'engagement d'un délégué au logement;
- l'adoption du Plan d'affectation de La Suettaz;
- le nouveau Règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces;
- le lancement de la refonte du site officiel de la Ville, nyon.ch;
- le financement de l'élargissement du sentier du Cossy;
- le nouveau Règlement communal sur la protection des arbres.

Depuis le début de la législature, 183 préavis ont été présentés. Le rythme reste donc intense et confirme les besoins importants de notre ville.

pas payer davantage d'impôts pour compenser la baisse de la fiscalité des entreprises.

Approuvé en avril 2019 par le Conseil communal, le nouveau Règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des commerces a lui été combattu par un référendum lancé par le syndicat UNIA, des élus du Parti socialiste et des Verts. Il proposait notamment d'autoriser les magasins à ouvrir jusqu'à 19h le samedi, au lieu de 18h. Le 22 septembre, 52,28% des votants l'ont refusé (2'529 non, 2'258 oui). Une mauvaise nouvelle pour le commerce nyonnais qui doit faire face à la concurrence des shops et centres commerciaux bénéficiant d'horaires plus étendus alors que leur personnel n'est pas protégé par une convention collective.

NYON VILLE D'AVENIR

PLACE PERDTEMPS : LE PROJET EST ENTRÉ DANS SA PHASE CONCRÈTE

En septembre, une exposition publique a présenté l'ensemble des projets ayant participé aux mandats d'étude parallèles (MEP) en vue de la réalisation du futur parc Perdtemps et de son parking souterrain. En particulier le projet retenu par la Municipalité, «Pleine terre», du groupement lausanno-zurichois composé de Paysagestion (pilote), Localarchitecture (architecte), Küng et associés (ingénieurs civils) et mrs partner (mobilité).

En libérant cet espace public majeur, l'objectif de l'Exécutif est de renforcer l'animation du centre-ville en créant un parcours de terrasses, de places publiques et de commerces amenant les citoyens de la gare à la place du Château, en passant par Perdtemps et l'avenue Viollier.

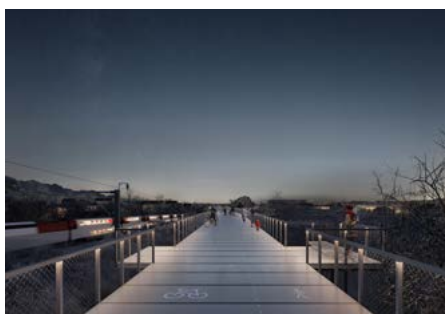
La Municipalité a la volonté d'avancer rapidement. Le parking souterrain devrait être réalisé en 2023, les espaces commerciaux en 2025-2026, le parc et ses différents aménagements en 2027-2028. À l'instar de l'illustration en couverture de la présente brochure, celles-ci contre préfigurent la place Perdtemps libérée de ses voitures et parée de vert.



DEUX PASSERELLES POUR RENDRE LE CENTRE-VILLE PLUS ACCESSIBLE À PIED ET À VÉLO

En juin, une exposition publique a présenté l'ensemble des projets ayant participé aux mandats d'étude parallèles (MEP) en vue de la réalisation de deux voies de mobilité douce reliant Bois-Bougy au pont de la Redoute en passant par l'avenue Reverdil et la gare.

Des aménagements prévus dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève pour favoriser à terme l'accessibilité au centre-ville et à la plateforme des transports publics (gare CFF, gare NStCM et bus TPN), fréquentée par plus de 23'000 voyageurs par jour, et pour compléter le



réseau cyclable entre Crans-près-Céligny et Gland. Implantés en bordure sud des voies CFF et conçus pour les cyclistes, piétons, familles, aînés et personnes à mo-

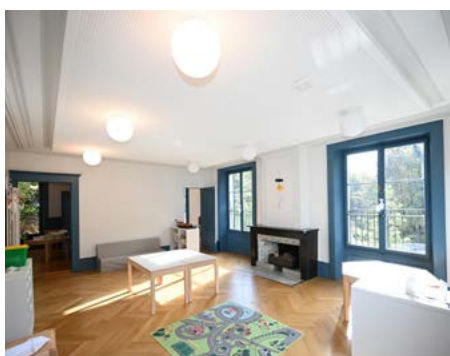
bilité réduite, ils ont l'ambition de favoriser la détente et la rencontre. Un crédit d'études détaillées sera soumis au Conseil communal.

TRANSFORMÉE EN UAPE, LA MAISON GUBLER A ACCUEILLI SES PREMIERS ÉCOLIERS DANS UN ÉCRIN DE VERDURE OUVERT AU PUBLIC

En 2013, la Ville faisait l'acquisition de la propriété Gubler, située au 2 rue de la Combe. Une parcelle de 7'302 m² constituée d'une ancienne demeure familiale de style néogothique et d'un vaste jardin arborisé. En 2014, la Municipalité lançait un concours d'architecture et paysagisme pour la rénovation du bâtiment et sa transformation en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), ainsi que pour l'aménagement d'un parc public favorisant la biodiversité.

Résultat, la demeure inscrite au patrimoine cantonal a été magnifiquement restaurée. Elle conserve sa valeur historique tout en offrant des équipements parfaitement adaptés à la petite enfance. Le parc repensé et sa forêt gardent leur caractère naturel, mais sont rendus accessibles à la population.

Depuis octobre, l'UAPE La Maison accueille 96 enfants âgés de quatre à huit ans (IP à 4P).



PÉRENNISATION DES CAMPS ET ACTIVITÉS SCOLAIRES

La Ville finance des activités en faveur des élèves nyonnais tout au long de l'année (concours sportifs, courses d'école, spectacles, visites de musées, etc.).

En octobre, le Conseil communal a accepté la pérennisation des camps et autres activités scolaires se déroulant hors les murs des écoles, après la décision du Can-

ton de Vaud d'appliquer dès août l'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école obligatoire.

La prise en charge par la Ville des frais qui incombait précédemment aux parents permet ainsi aux enfants nyonnais la poursuite de découvertes sportives et culturelles en dehors de leur classe.

INAUGURATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ET SPORTIF DU COSSY ET DE SON PARC



Après l'agrandissement de l'école secondaire de Nyon-Marens en 2016 et la reconstruction de l'école primaire du Couchant en 2017, le nouveau complexe scolaire et sportif du Cossy, sa piscine couverte et son parc de deux hectares ont été inaugurés officiellement en mai en présence de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle et avec la participation d'un nombreux public.

L'établissement accueille depuis la rentrée d'août 2018 près de 400 élèves de 4 à 12 ans. Il comprend aussi une UAPE, un restaurant scolaire et une salle omnisport triple.

RECONNAISSANCE RENOUELÉE DU RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR

A fin 2019, 2'449 enfants de 0 à 12 ans issus de l'636 familles bénéficiaient d'une place au sein du Réseau d'accueil de jour nyonnais (299 en liste d'attente).

La reconnaissance du réseau nyonnais a été renouvelée en cours d'année par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Le réseau doit en effet être formellement reconnu tous les cinq ans pour pouvoir bénéficier des subventions de la FAJE.

Par ailleurs, le personnel de La Balle au Bond a été transféré à la rentrée d'août au sein de la nouvelle UAPE La Maison à la suite de la dissolution, après dix-huit ans d'activités, de l'association gérant cette infrastructure parascolaire.

OBJECTIF LOGEMENT 2 : CINQ MESURES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION ET GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE



En novembre, le Conseil communal a pris acte des résultats de la deuxième étape du programme Objectif Logement et des mesures décidées par la Municipalité pour anticiper le développement résidentiel de la commune à l'horizon 2030.

Ces mesures visent essentiellement à permettre aux ménages de la classe moyenne et populaire de rester à Nyon et de pouvoir accéder à des logements neufs à loyer abordable. De mettre également des ter-

rains et des immeubles à disposition de coopératives et d'investisseurs privés afin de proposer des logements d'utilité publique.

Enfin, de suivre en continu l'évolution sociodémographique des ménages yonnais et leurs conditions de logement.

Accepté par le Conseil communal, l'engagement d'un délégué au logement permettra de garantir leur mise en œuvre.

NOUVEAU QUARTIER LA SUETTAZ : AUX NYONNAIS DE DÉCIDER



Adopté le 1^{er} avril par le Conseil communal, le Plan d'affectation La Suettaz a été combattu par un référendum lancé par des élus de l'UDC et du Parti indépendant yonnais.

Ce projet urbanistique autorise la démolition par étapes des immeubles La Suettaz et Les Lupins datant respectivement de 1966 et 1972 pour laisser place à quatre îlots d'habitation.

Objectifs prioritaires: le relogement des quelque 500 habitants des deux barres vétustes dans les nouveaux immeubles et à des loyers comparables à ceux qu'ils paient aujourd'hui, ainsi que la construction de logements supplémentaires destinés en priorité aux Yonnais pour faire face à la forte pénurie d'appartements à loyers modérés et abordables.

Verdict dans les urnes début 2020.

DES LOGEMENTS À LA PLACE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DU COUCHANT



Un immeuble de 23 appartements à loyers abordables et modérés remplacera l'ancienne école du Couchant B. Ce bâtiment réalisé en bois abritera 23 appartements de 2 à 4 pièces ainsi qu'une salle polyvalente. Les aménagements extérieurs favoriseront la vie de quartier et la mobilité douce.

Le projet lauréat retenu par la Municipalité présente un bon équilibre entre les valeurs architecturales, économiques, écologiques et sociales. Il fera l'objet d'un préavis au Conseil communal en 2020 pour l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) à la coopérative d'habitation Cité Derrière.

La Municipalité poursuit ainsi sa politique de maîtrise foncière favorisant l'accueil des personnes et des familles des classes les plus modestes de la population tout en valorisant le patrimoine privé communal.

SOUTIEN DE NYON AU PÔLE MÉDIA RÉGIONAL

Le Conseil communal a accepté la participation de Nyon, à hauteur de 50'000 francs, à la création d'un centre média à Gland et au financement de nouvelles infrastructures pour Nyon Région Télévision (NRTV). Ce centre média représente une opportunité significative pour notre région en termes de notoriété, mais aussi par la création d'une cinquantaine d'emplois.

Quant à NRTV, en lui donnant les moyens de moderniser son outil de production, Nyon, mais aussi Gland et la Région lui permettent non seulement de hausser encore la qualité de ses prestations, mais aussi de pérenniser son activité par une diminution de ses coûts de fonctionnement.

LE CHANTIER DU FUTUR QUARTIER DU STAND A DÉMARRÉ APRÈS LA DÉPOLLUTION COMPLÈTE DU SITE



Courant 2019, la Ville a procédé à la dépollution de la parcelle occupée précédemment par les anciens clos d'équarrissage et stand de tir.

Pour procéder à ces travaux d'assainissement, nécessaires avant de bâtir un nouveau quartier de 130 logements à loyer abordable sur les 15'000 m² construc-

tibles, le Conseil communal avait accordé un crédit de 1,5 million de francs.

La technique retenue a permis de dépolluer entièrement le site conformément aux normes légales en vigueur. Le chantier de construction conduit par la coopérative d'habitation Codha a pu démarrer dans la foulée.

LE NOUVEL HÔTEL DE POLICE SE DESSINE

L'année 2019 a vu l'avant-projet de nouvel hôtel de police redéfini à la suite de l'intégration dans le programme de surfaces dédiées à la police cantonale. Le dossier pour la demande d'autorisation de construire a été déposé en octobre et le projet mis à l'enquête publique en novembre. Le lancement des appels d'offres des marchés de construction a suivi en décembre.

Le crédit de réalisation sera demandé au Conseil communal en 2020. En cas d'acceptation, l'objectif d'offrir des locaux adaptés aux besoins actuels de la Police Nyon Région sera atteint et lui permettra l'obtention de son accréditation définitive.



Ferrari Architectes

UNE FÊTE POUR LES CINQ ANS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POLICE DE LA RÉGION DE NYON



En 2014, les Communes de Nyon, Prangins et Crans-près-Céligny se sont unies afin de créer l'association Police de la région de Nyon. Depuis cinq ans, celle-ci œuvre pour la sécurité et le bien-être de la population, et a instauré un contact de proximité avec ses partenaires locaux. Afin de commémorer cet anniversaire, la Police Nyon Région a présenté en septembre à la population certaines de ses activités et moyens d'action.



MOLARD-PARELIET : DÉCHARGE ASSAINIE

Les travaux d'assainissement et de remise en aire forestière de l'ancienne décharge publique de Molard-Pareliet, pour un coût de 4,5 millions, ont été finalisés.

Le suivi hydrologique mis en place démontre qu'il n'y a aucune trace de pollution au niveau de la nappe de captage des sources d'Arpey.

Ce captage est très important à l'échelon régional en raison de la quantité et de la qualité de ses eaux.

La décharge de Molard-Pareliet est située sur le territoire de Trélex. Mais elle a été exploitée entre 1964 et 1980 comme décharge communale pour les ordures ménagères provenant principalement de la ville de Nyon.

NYON VILLE PARTICIPATIVE

DES ASSISES POUR AFFRONTER LA CRISE FINANCIÈRE

Le refus en votation populaire de la hausse de 4 points d'impôt (lire en page 3) a plongé Nyon dans une situation financière très difficile. Avec pour corollaire immédiat de péjorer de plus de 6 millions de francs le budget 2019, déjà fortement déficitaire (8,4 millions).

C'est dans ce contexte que, le 23 mars, la Municipalité a organisé les premières Assises financières de la Ville afin d'échanger de manière constructive sur l'avenir des finances communales avec des représentants de la vie locale, politique, économique, culturelle et associative.

Grâce aux nombreuses contributions, idées, requêtes ou encore mesures pro-

posées durant ces assises, la Municipalité a pu lancer différentes pistes de réflexion, établir des priorités, procéder à des choix difficiles et finalement réorienter son approche du développement de la ville de Nyon.

Le 3 juillet, au terme de ce processus, la Municipalité annonçait reporter plusieurs projets pour un montant total de 130 millions d'investissements.

Parmi les projets qui, eux, se poursuivent: la construction du centre multisport et du parc sportif de Colovray, l'extension du Musée du Léman, un nouveau cœur de ville et un nouvel aménagement des rives du lac.

RENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC



L'espace public doit être accueillant pour toutes et tous. Afin d'y renforcer la place des femmes, et pour que celles-ci s'y sentent bien et en sécurité, la Municipalité a organisé en octobre à leur intention quatre marches exploratoires à travers la ville.

Ces marches ont abouti à toute une série de recommandations en termes de signalisation, visibilité, animation et fréquentation des lieux, mobilier urbain, maintenance et entretien des équipements publics, entre autres. Elles viendront alimenter de futurs projets urbanistiques.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOUS LA LOUPE D'HABITANTS

La Ville et un bureau spécialisé ont organisé en octobre une marche nocturne à travers Nyon. Objectif: recueillir les observations d'habitants de la ville sur l'éclairage public pour ensuite formuler des recommandations qui alimenteront le futur Plan lumière communal. D'autres marches suivront en 2020.

Un Plan lumière est un outil de planification qui définit les lignes directrices de l'éclairage en ville et qui accompagne les services communaux en charge de sa mise en œuvre lors de l'élaboration des projets urbanistiques.



LA VILLE REPENSE SES LIEUX EMBLÉMATIQUES AVEC LA POPULATION



A Perdtemps, une extension éphémère du square a été mise en place au printemps lors de chantiers participatifs. Elle a permis à la population de tester de nouveaux usages proposés par un groupement citoyen dans le cadre des mandats d'étude parallèles (MEP) en vue de la réalisation du futur parc Perdtemps (lire en page 4).

Bibliothèques et salons en plein air ont ainsi pris place au milieu de bacs à fleurs et autres aménagements végétaux préparés par des volontaires de tous âges.

Devant la gare, l'inauguration de la Voie 4



a aussi été l'occasion de réunir des habitants autour d'un chantier participatif.

Des micros-trottoirs et une analyse de l'appropriation du lieu par ses usagers ont ensuite été réalisés. Pour plus de 80% des interviewés, la Voie 4 représente une vraie amélioration. Grâce aux bancs, aux tables de pique-nique et aux arbres, Nyonnais, pendulaires et touristes jouissent désormais d'un espace agréable et convivial.

Enfin, à Rive, une grille de questionnement sur les différents périmètres a été élaborée qui servira de support méthodologique lors d'actions participatives à venir.

NYON VILLE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

FORUM DES SENIORS : UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS ET DES IDÉES À FOISON



La politique municipale en faveur des seniors a été acceptée par le Conseil communal en décembre 2018. L'une des premières actions liées à cette politique a été l'organisation en novembre 2019 du Forum des seniors, en collaboration avec le collectif Co-design It.

L'objectif de ce forum était de développer avec des seniors des activités et prestations qui répondent précisément aux besoins et attentes de cette tranche de la population.

MÉRITE CITOYEN : ANDRÉ ROSÉ ET ALEXANDRE LEGRAIN DISTINGUÉS

La Municipalité a décerné pour la cinquième fois son Mérite citoyen. Cette distinction a récompensé en 2019 André Rosé et Alexandre Legrain.

Ces deux personnalités se distinguent chacune, par un remarquable engagement en faveur de Nyon et sa région.



Cette démarche a rencontré un tel succès, qu'il a été nécessaire de procéder à un tirage au sort pour désigner les 96 participants! Agés de 64 à 85 ans, ces derniers ont débattu sur les thématiques suivantes: la santé, l'information et la communication, la participation sociale ainsi que les espaces extérieurs et la mobilité.

Pas moins de 170 idées ont émergé de ces échanges. Plusieurs ont déjà été concrétisées. D'autres le seront courant 2020.

André Rosé, 73 ans, personnage incontournable du district, est très actif depuis des décennies dans les domaines associatif, événementiel et politique. André Rosé a par ailleurs été Conseiller communal à Nyon durant douze ans et Secrétaire municipal adjoint à la Ville de Nyon pendant seize ans.

Alexandre Legrain, 20 ans, est notamment l'un des cofondateurs, en 2017, du Conseil de jeunes du district de Nyon, qu'il copréside. Dans ce cadre, il a œuvré à l'organisation d'actions en faveur de la jeunesse. Passionné de politique, il a également été très actif au sein de la Session des jeunes du canton de Vaud. Il a aussi participé à la création d'un local de musique dans la maison de quartier de la Redoute.

CRÉATION DU LABEL ENVIE DE QUARTIER

Les événements organisés dans les quartiers nyonnais à l'intention de leurs habitants se multiplient. La Ville a décidé de les mettre en avant en les réunissant sous le label EnVie de Quartier. Le but est d'enrichir le tissu social urbain et de favoriser le bien-vivre ensemble par le développement de projets de proximité qui encouragent les liens intergénérationnels et interculturels et valorisent les quartiers.

Comme par exemple «La Compagnie des quartiers», une prestation de la Ville qui propose tout au long de l'année, aux enfants comme aux adultes, divers ateliers dans les locaux de quartier de la Levratte, Pré de l'Oie, la Paix et la Redoute. Tous ces événements sont gratuits et s'adressent à l'ensemble de la population.



DES ATELIERS POUR FAVORISER LE BÉNÉVOLAT

La Ville, en collaboration avec l'Association des Portugais de Nyon et l'Association des Italiens de La Côte, a organisé à l'automne trois ateliers sur le thème du bénévolat et des associations culturelles. L'objectif est de permettre aux associations de se moderniser en favorisant l'implication de leurs bénévoles dans leurs diverses activités. La Ville propose également aux associations nyonnaises une aide visant à renforcer l'engagement bénévole en prenant à sa charge la moitié des frais de formations dispensées par Bénévolat-Vaud.

NYON VILLE DURABLE

LE TEMPS D'UNE NUIT, NYON A ÉTEINT SON ÉCLAIRAGE PUBLIC

A l'occasion de l'initiative du Grand Genève «La Nuit est belle», l'éclairage public n'a pas été allumé à Nyon dans la nuit du 26 au 27 septembre. Observation des étoiles, balade et contes ont enrichi cette action dont le but était de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et à ses méfaits (photos prises la veille de l'événement et le 26 septembre). De leur côté, les SINyon s'engagent depuis 2004



pour limiter la pollution lumineuse due à l'éclairage public et réduire la consommation d'énergie. La totalité des éclairages publics des principaux axes routiers voient leur intensité lumineuse réduite de moitié entre minuit et 5h. Cette mesure ainsi que l'adoption de nouvelles technologies (LED) ont permis une réduction de la consommation d'énergie par l'éclairage public de plus de 35%.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Ville et son prestataire de restauration scolaire collaborent à l'action Too Good To Go dans le but de réduire au maximum le gaspillage alimentaire. Même en optimisant les quantités de repas destinés aux élèves fréquentant les restaurants scolaires, il arrive en effet que des portions ne soient pas servies. Elles sont alors vendues à tout petit prix dans des contenants en fibre végétale selon les modalités disponibles sur l'application Too Good To Go.

LE PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE A DIX ANS

Depuis 2010, la Municipalité décerne chaque année son Prix du développement durable.

Objectif: encourager et valoriser les initiatives de durabilité mises en place à Nyon. Les projets primés contribuent tous, à leur échelle, à l'atteinte d'un ou plusieurs des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans la catégorie Réalisation de projet, l'association Sweet Rebels a été désignée

LA LOCATION DE GOBELETS RÉUTILISABLES RÉPOND À UN RÉEL BESOIN



Toutes les manifestations nyonnaises ont accès au système de location et de lavage de gobelets réutilisables mis en place par la Ville de Nyon, en collaboration avec l'association de réinsertion professionnelle Pro-Jet.

Les organisateur-trice-s peuvent ainsi profiter de contenants au design original de 3dl et de 1dl et, par la même occasion, réduire les déchets, diminuer les trajets de livraison de matériel et rendre leur manifestation plus responsable.

En 2019, 28 manifestations ont eu recours à ce système pour un total de 40'000 gobelets loués.

QUATRE VÉLOS-CARGOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Nyon a rejoint le réseau carvelo2go qui propose 250 vélos-cargos électriques en libre-service dans 50 villes et communes suisses. Dans le cadre de cette initiative soutenue par la Ville de Nyon, le TCS, la section vaudoise du TCS et PRO VÉLO LaCôte, quatre véhicules de ce type sont désormais à disposition des particuliers comme des entreprises en quatre points de la ville.



TROIS NOUVEAUX VÉHICULES MOBILITY POUR COMPLÉTER L'OFFRE D'AUTO-PARTAGE

En matière de mobilité partagée, grâce à une implication importante de la Ville, 2019 a été marquée par la mise à disposition de trois nouvelles voitures par la société Mobility carsharing et l'ouverture de trois nouveaux emplacements: au P+R Petite-Prairie, au parking du Martinet, et à Rive, à l'angle de la route Suisse et de la rue de la Porcelaine. Au total, 14 véhicules sont à disposition à Nyon.

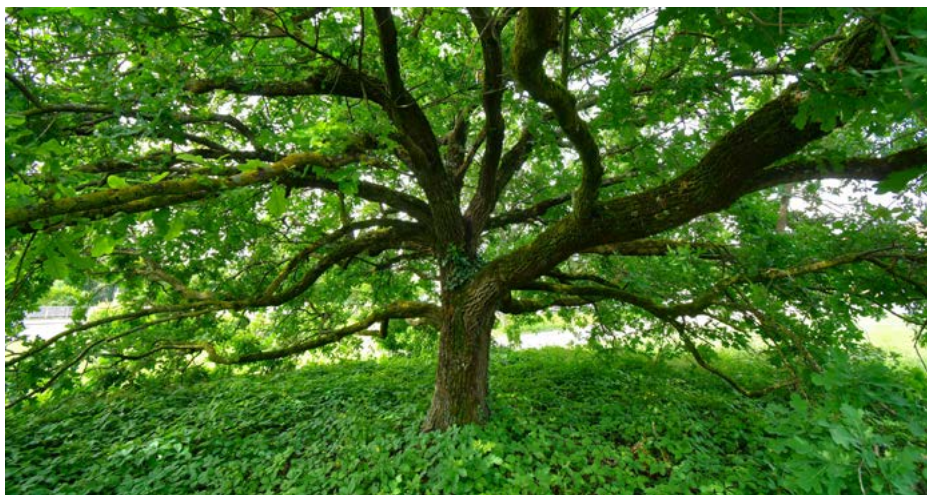
URGENCE CLIMATIQUE : LA MUNICIPALITÉ ANNONCE L'INITIATIVE « NYON S'ENGAGE »

Consciente de l'urgence climatique et des préoccupations des Nyonnais, la Municipalité a annoncé fin 2019 l'initiative «Nyon s'engage».

L'ambition de cette feuille de route: prioriser la mise en œuvre de mesures-clé afin de produire un réel impact sur le bilan carbone du territoire, en fédérant les services de la Ville et la population autour de cet enjeu prioritaire.

En 2019, les mobilisations citoyennes et une résolution du Conseil communal ont en effet conforté la Municipalité dans sa position et l'ont encouragée à intensifier ses efforts.

D'ici à l'été 2020, l'Exécutif sera en mesure de soumettre au Conseil communal une feuille de route sous



la forme d'un préavis. Ce document présentera une hiérarchie des mesures en faveur de la réduction des émissions de CO² et de l'adaptation aux change-

ments climatiques. Une réorientation des investissements financiers pour des projets stratégiques sera également nécessaire.

DES AMÉNAGEMENTS FLORAUX FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ



Les Espaces verts et forêts ont été semencés au printemps, dans certains giratoires, en bordure de routes et sur des talus, un mélange de fleurs et graminées indigènes.

Très diversifié, il comprend plus de 27 espèces, dont 13 sauvages. Ces plantes nécessitent peu d'entretien et sont très résistantes. Leur floraison est ainsi assurée de la mi-mai à la mi-octobre.

En plus d'être visuellement très attrayantes, elles ont pour but d'offrir de la nourriture aux abeilles et papillons, et également d'interpeller le citoyen sur cette nouvelle forme de fleurissement sans engrais ni pesticides et peu de mécanisation.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ASSURÉ MALGRÉ LA SÉCHERESSE

Comme les trois années précédentes, 2019 a été marquée par une pluviométrie largement déficitaire contraignant les Services industriels de Nyon (SIN) à activer leurs plans d'approvisionnement en cas de crise. Les actions entreprises ont permis de desservir normalement l'ensemble des communes alimentées par les SIN et la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN). L'eau consommée est provenue à 38% de cinq sources situées au pied du Jura, à 23% des nappes phréatiques et à 39% du lac.

STOCKAGE VIRTUEL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR PROPRIÉTAIRES

Les Services industriels ont lancé en 2019 FlexiSolar, une solution permettant aux propriétaires d'installations photovoltaïques de consommer 100% de leur production d'énergie solaire à travers un stockage virtuel.

Le taux de consommation propre s'élevant en moyenne à 30%, l'énergie excédentaire peut donc être stockée et soutirée par la suite au gré des besoins. Une application permet de visualiser l'état de son stock virtuel et du flux énergétique

LA CONFÉDÉRATION SOUTIENT LE PROJET ENERGEO

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a accordé en mai une subvention de 14.364 millions au projet de géothermie de moyenne profondeur EnergieO Vinzel, auquel participent les Services industriels de Nyon.

Une reconnaissance des efforts engagés depuis de nombreuses années pour

exploiter l'énergie 100% renouvelable du sous-sol de la Côte.

Pour l'OFEN, EnergieO Vinzel a «une valeur ajoutée significative pour la recherche des ressources géothermiques en Suisse car il est le premier projet à viser un réservoir hydrothermal au pied du Jura».

NYON VILLE DE SPORT ET DE LOISIRS

SOUTIEN AUX CLUBS FORMATEURS ET À L'ÉLITE



La Municipalité a octroyé en 2019 un soutien financier à 8 clubs sportifs évoluant en ligue nationale pour un montant total de 185'765 francs.

Par ailleurs, une subvention de 431'735 francs a été répartie entre les 30 sociétés sportives locales qui contribuent à la formation des 3'494 pratiquants âgés de 5 à 20 ans. Ce qui représente une moyenne de plus de 123 francs par enfant ou jeune.

Parmi les clubs de l'élite soutenus par la Ville de Nyon, notons les titres nationaux

de LNB du Nyon Basket Féminin, du Basket Ball Club, du Rugby Club et des Nyon Lakers en tchoukball.

Promues en LNA, les deux équipes de basket nyonnaises sont de retour au plus haut niveau. Ces résultats prouvent que Nyon reste une ville de basket et qu'elle excelle plus largement dans tous les sports de ballon.

La Municipalité a eu l'occasion de féliciter ces trois équipes lors d'une réception au château (photo ci-dessus).

LA VILLE DE NYON A ACCUEILLI LA FLAMME DES JOJ 2020



La flamme des Jeux olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020, en tournée dans le canton de Vaud, a fait halte à Nyon, le 25 septembre. Une manifestation symbolique à laquelle avaient été conviés tous les enfants de la région.

Quelque 400 écoliers ont paradé à travers la ville avant de composer devant le château une fresque représentant les anneaux olympiques. La torche a été présentée à la population par l'athlète ginginoise Lea Sprunger, championne d'Europe du 400 m haies, et par le Genevois Peter de Cruz, médaillé de bronze en curling aux JO 2018 de Pyeongyang. Quant au drapeau des JOJ, il a été hissé à Rive pour y flotter jusqu'à la clôture de cet événement.

CENTRE ET PARC SPORTIFS DE COLOVRAY : PROJET LAURÉAT DÉVOILÉ EN 2020

Début 2019, la Ville a lancé des mandats d'étude parallèles (MEP) pour l'étude et la réalisation d'un centre multisport et d'un parc des sports à Colovray. Les résultats de ce concours d'architecture seront dévoilés en 2020 à l'occasion d'une exposition publique. Ce projet emblématique de la législature 2016-2021 concrétise la volonté de la Municipalité d'enrichir l'offre nyonnaise en matière de sports, de loisirs, de santé et d'activités intergénérationnelles variées pour toutes et tous, en offrant des équipements polyvalents, accessibles en journée. La population et les associations locales seront les principales bénéficiaires de ces nouvelles installations, qu'elles n'auront pas à partager avec les écoles. Une première cantonale.



PREMIERS MÉRITES SPORTIFS RÉGIONAUX

Les mérites glandois et nyonnais ont vécu. A compter de 2019, les deux Villes ont décidé de faire cause commune en créant, en association avec la Région de Nyon, les Mérites sportifs régionaux. Destinés à donner une plus grande importance et une plus grande visibilité aux sportifs du district, ils ont été remis pour la première fois le 28 mars lors d'une cérémonie qui a eu pour cadre le Théâtre de Grand-Champ à Gland. Le public a été invité via le quotidien La Côte à participer à la désignation des huit lauréats.

PLUS DE 100'000 ENTRÉES EN UNE ANNÉE À LA NOUVELLE PISCINE COUVERTE DU COSSY

L'année 2019 a été la première année complète d'exploitation de la piscine du Cossy qui a totalisé 101'182 entrées. Un excellent résultat pour cette nouvelle installation ouverte en permanence au public et qui, rappelons-le, dispose du seul bassin de 25m avec huit lignes d'eau du canton.

En comparaison, 123'471 entrées ont été enregistrées à la piscine de Colovray. Avec un début de saison très froid et une météo pluvieuse durant certains week-ends,



on note une diminution d'affluence par rapport à l'année exceptionnelle qu'a été 2018. Les ventes d'abonnements annuels et de saison ainsi que des cartes de 10 entrées sont cependant en légère augmentation.

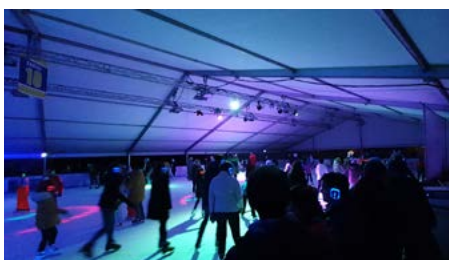
La rénovation de la piscine couverte du Rocher, fermée depuis mars 2018, est à l'étude, à des coûts raisonnables, mais correspondant aux besoins des écoles et des associations sportives.



FRÉQUENTATION STABLE À LA PATINOIRE DE RIVE

Malgré l'ouverture dans la région de nouvelles infrastructures similaires, la patinoire temporaire mise en place à Rive pour la dixième année consécutive par la Ville et le HC Nyon a accueilli comme en 2017-2018 quelque 27'000 patineurs et hockeyeurs.

Par ailleurs, 3'500 élèves en ont profité pour pratiquer le patinage dans le cadre des activités sportives des écoles de Nyon et environs (200 de plus que durant la saison précédente). Les initiations au hockey sur glace et au patinage artistique proposées par le HC Nyon ont réuni respectivement 70 et 50 enfants. Enfin, les trois *silent discos* ont à elles seules attiré plus de 600 personnes de tous âges.



SPORT POUR TOUS À COLOVRAY : PLUS DE 5'000 PARTICIPANTS

La Ville organise chaque année plusieurs manifestations afin d'encourager la pratique sportive auprès de tous les publics, parmi lesquelles le Festival des sports. L'édition 2019 a réuni plus de 5'000 personnes de tous âges à Colovray (au centre sportif, à la piscine et au skate-parc). Cet événement a permis aux participants, y compris à des personnes atteintes dans leur mobilité ou en situation de handicap, de découvrir ou pratiquer gratuitement plus de 50 disciplines, et d'assister à de nombreuses démonstrations proposées par les clubs sportifs de la région.



VACANCES SCOLAIRES : SUCCÈS DU CENTRE AÉRÉ DES ALLÉVAYS

Le Centre aéré des Allévays a été ouvert pendant onze semaines de vacances en 2019 : deux à Pâques, sept en été et deux en octobre pour les enfants de 1P à 8P (4 à 12 ans). Cette prestation a toujours autant de succès, avec un taux moyen d'occupation de 96%. En été, 70% de places ont été occupées par des enfants nyonnais et 30% par

des enfants de communes limitrophes. Les 6-11 ans représentent encore cette année l'effectif le plus important, avec une occupation de près de 85%.

Comme chaque année, diverses activités et ateliers ont été proposés : sport, cuisine, bricolage ainsi que sorties à la piscine et dans la nature.

LE SPORT LIBRE CONTINUE DE SE DÉVELOPPER



Le succès du sport libre en salle ou en plein air ne se dément pas. Durant l'hiver, de nouvelles activités gratuites ont été proposées aux jeunes, aux adultes et aux familles dans les salles de gym du collège de Nyon-Marens.

En été, la Ville a reconduit son programme destiné aux pratiquants de tous âges et toute condition physique. Notamment les séances d'Urban Training qui consistent à bouger en se réappropriant la ville et son mobilier urbain. Des cours de zumba et de yoga ont aussi eu lieu à la Grande Jetée. Au même endroit, le terrain de beach sport et l'installation de fitness en libre accès ont été largement utilisés.

EXCELLENTE FRÉQUENTATION DES TROIS MUSÉES

Les trois musées de Nyon ont accueilli au total 58'562 visiteurs (+4745) en 2019.

Des expositions inédites ainsi qu'une offre renouvelée en matière de médiation culturelle destinée à diversifier les publics ont contribué à ce succès. Entre autres: «Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier» au Château de Nyon ou «Un tsunami sur le Léman» au Musée du Léman, des événements comme les 40 ans du Musée romain et les 20 ans du Festival international du film archéologique, un nouvel aménagement des combles du château avec des objets insolites, hétéroclites et étonnants, des rendez-vous gratuits (1^{er}, 2 et 3 janvier, 1^{er} dimanche du mois et Journées du patrimoine).

A titre de comparaison, le Musée national suisse – Château de Prangins a attiré l'an dernier quelque 40'500 visiteurs, si bien que ces quatre musées comptabilisent ensemble près de 100'000 visiteurs, un chiffre remarquable.

NYON VILLE DE MUSÉES

GRANDE FÊTE POUR LE 40^e ANNIVERSAIRE DU MUSÉE ROMAIN



Septembre a été marqué par la grande fête organisée à l'occasion du 40^e anniversaire du Musée romain. Des concerts de musique baroque et des spectacles de rhétorique ont été présentés dans le musée. La nouvelle réplique de la statue de Jules César a été inaugurée sur l'esplanade portant son nom et la place du Château a été animée de multiples ateliers et démonstrations. Ces festivités ont été financées par la Fondation pour le développement du Musée romain (FDMR).

Un repas de gala a par ailleurs réuni au musée une trentaine de personnalités du

monde politique cantonal et communal, et œuvrant en faveur d'institutions et associations spécialisées dans le patrimoine archéologique.

Le Musée a aussi largement contribué à l'organisation, en mars, de la 11^e édition du Festival international du film d'archéologie de Nyon (FIFAN), qui fêtait ses 20 ans.

Il a enfin participé pour la première fois aux Journées internationales de l'archéologie en juin en organisant deux visites guidées gratuites au dépôt des biens culturels de Champ-Colin.



COLLECTIONS DES MUSÉES ACCESSIBLES EN LIGNE

Lancé en septembre, le site web collections-musees.nyon.ch dévoile les collections du Musée romain, du Château de Nyon et du Musée du Léman, ainsi que les œuvres d'art acquises par la Ville et précieusement conservées au dépôt des biens culturels. Dans un premier temps, quelques centaines de pièces sont présentées, mais le catalogue en ligne sera progressivement étoffé.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 563 SUR LE LÉMAN ?

Marius d'Avenches et Grégoire de Tours ont-ils dit vrai? Une vague immense a-t-elle réellement balayé le lac en détruisant tout sur son passage? Plus de 1'400 ans après les faits, la nouvelle exposition du Musée du Léman, vernie début mai, révèle la véritable histoire du tsunami du Léman, en s'appuyant sur les témoignages de deux évêques du VI^e siècle, les hypothèses de nombreux savants du XIX^e, et de récentes découvertes scientifiques. L'exposition sera en place jusqu'au 6 janvier 2022.

NYON VILLE D'ART ET DE CULTURE

USINE À GAZ : POSE DE LA 1^{re} PIERRE DE LA NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES ET PUBLICATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT

Étape importante d'un projet unique de centre culturel régional dédié aux arts de la scène et aux musiques actuelles avec, fin avril, la pose de la première pierre de la nouvelle salle de spectacles de l'Usine à Gaz.

Les travaux de construction ont débuté en septembre 2018. Le bâtiment sera mis en service fin 2021. L'assainissement acoustique du théâtre et du foyer historiques sera entrepris parallèlement à partir du printemps 2020. Le projet comprend également une salle de répétition et une ré-

sidence d'artistes, ainsi que des bureaux à louer.

Début juillet, la Ville et la Région de Nyon ont publié une étude sur le positionnement de ce pôle culturel en devenir entre Genève et Lausanne.

La Ville a également participé au processus de recrutement de la direction de l'Usine à Gaz. Celui-ci a permis la nomination de Mme Karine Grasset, jusqu'ici Secrétaire générale de la Commission romande de diffusion du spectacle.



PRIX ET MÉRITE ARTISTIQUES À UNE PEINTRE ET UN GALERISTE

Le Prix artistique de la Ville, d'une valeur de 10'000 francs, récompense un-e jeune artiste ou une association culturelle émergente. En 2019, il a été décerné à la peintre Jessica Russ, diplômée de l'ECAL et de la Haute école d'art et de design de Genève (HEAD-Genève), qui a grandi à Nyon et y a travaillé jusqu'en 2017, avant de s'établir à Lausanne.

Le Mérite artistique de la Ville récompense quant à lui un-e artiste ayant contribué au rayonnement de la ville. Il est revenu l'an dernier au galeriste Pierre-Henri Jaccaud qui a ouvert la galerie Skopia il y a trente ans à la Grand-Rue, à Nyon. Elle a depuis été transférée au quartier des Bains à Genève.

JOURNÉES DU PATRIMOINE HAUTES EN COULEURS



En septembre, les Journées européennes du patrimoine ont accueilli près de 700 personnes autour du thème des couleurs.

Le Château de Nyon et le Musée du Léman ont organisé pour l'occasion diverses visites guidées, rencontres et conférences, qui ont notamment permis de clôturer en beauté l'exposition «Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier».

ART INTÉGRÉ À LA GARE

Dans le cadre de sa politique en matière d'art dans l'espace public, la Ville a fait le choix d'intégrer un travail artistique au réaménagement temporaire de la place de la Gare inaugurée le 26 juin.

Fruit d'une commande directe à l'artiste française Delphine Coindet, l'œuvre, *Passages*, composée de six arches en acier thermolaqué, ambitionne de renforcer l'homogénéité de la place. Par ses couleurs vives et ses formes ludiques, elle ajoute une touche singulière à cet espace public renouvelé.





Service de l'administration générale
et relations extérieures – Mai 2020
022 316 40 00 | ville@nyon.ch | nyon.ch



Photos : Michel Perret, Céline Reuille
Réalisation : Communication Ville de Nyon
Impression : BSR Imprimeurs, Gland
Imprimé sur Cocoon mat, 100% recyclé,
certifié FSC

Versions complètes du Rapport de gestion 2019 et du Programme de législature 2016-2021
sur nyon.ch > Nyon officiel > Autorités > Municipalité

